

Le Conseil des Ministres s'est réuni, le jeudi 03 octobre 2013, au palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

A l'entame de son intervention, le Président de la République a félicité, au nom du Gouvernement et de la Nation, le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipeement rural, Monsieur Pape Abdoulaye SECK qui vient d'être admis, en tant que chercheur, à l'Académie Mondiale des Sciences.

Abordant le premier point de sa communication consacré à la situation d'insalubrité des marchés sur l'ensemble du territoire national, le Président de la République a exprimé sa préoccupation face à ce phénomène, qui constitue un risque sanitaire majeur pour les populations.

Le Chef de l'Etat a ainsi invité le Gouvernement à veiller scrupuleusement à l'amélioration du cadre de vie dans les marchés, en veillant surtout à la sécurité civile des bâtiments, en engageant un audit technique, sans délai, de l'édifice principal du marché de Sandaga, afin d'entreprendre, en rapport avec la ville de Dakar, les travaux de réhabilitation et de sécurisation appropriés.

Le Président de la République a également demandé au Gouvernement d'engager, dans les meilleurs délais, les voies et moyens de la réhabilitation et de la modernisation du marché central de Kaolack.

L'état des abattoirs, les abattages clandestins d'animaux, la vente illicite d'aliments périmés et de médicaments dans les rues et dans certaines boutiques préoccupent également le Chef de l'Etat. A ce propos, il a invité le Gouvernement à mener une action coercitive sans répit, afin de juguler ces phénomènes qui exposent les populations à des risques sanitaires élevés.

Sous ce rapport, le Président de la République a demandé au Gouvernement de mettre en place un dispositif d'alerte précoce et de développer au plan national, une vigilance accrue et des mesures de police sanitaire sur la qualité des produits de consommation, les denrées alimentaires notamment.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a invité le Gouvernement à accorder une attention particulière à la question de la santé animale, à quelques jours de la fête de la Tabaski.

Le Chef de l'Etat a consacré le deuxième volet de sa communication au rôle dévolu au secteur minier et aux industries extractives dans le développement du pays. Il a souligné toute l'importance de l'activité minière, qui doit être une des locomotives du développement économique et social.

Le Président de la République a rappelé au Gouvernement l'urgence de finaliser, en concertation avec l'ensemble des acteurs, le processus de révision du code minier, qui devra être un facteur moteur d'une véritable économie au Sénégal, en cohérence avec la politique de promotion des investissements.

Au titre de son agenda, le Chef de l'Etat a évoqué la visite au Sénégal du Président de la République d'Afrique du Sud, son Excellence, Monsieur Jacob ZUMA.

A ce sujet, le Président de la République a souligné que plusieurs secteurs de coopération ont été abordés par les deux délégations, avec des accords conclus et un engagement commun à approfondir la coopération bilatérale.

Le Premier Ministre a fait au Conseil une communication portant sur les différentes mesures arrêtées lors de la réunion du Comité de crise, qu'il a présidée le dimanche 29 septembre 2013.

Dans ce cadre, le Premier Ministre a énuméré :

- La remise en marche de l'usine de Keur Momar SARR ;
- La commande de la pièce unique et sa mise en service dans un délai de 12 jours ;
- Le renforcement des ballons de protection (anti-béliers) de la conduite, entre autres.

Tirant les enseignements de la grave perturbation du service public de l'eau potable à Dakar, le Premier Ministre a souligné la volonté du Gouvernement de mettre en place des plans de contingence et de gestion des risques pour les services publics stratégiques comme l'eau, l'électricité, les télécommunications. Il a informé le Conseil de la mise en place d'un Comité de réflexion stratégique.

Le Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait au Conseil le point sur l'actualité internationale et régionale. Le Ministre est également revenu sur les retombées de la visite du Président Sud-africain au Sénégal.

Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a expliqué au Conseil que les travaux de réparation sur l'usine de Keur Momar SARR avaient permis le redémarrage de l'unité. Le Ministre a relevé le retour à la normale dans la distribution de l'eau potable dans la région de Dakar, au fur et à mesure de la remise en service graduelle du système.

Le Ministre a également informé le Conseil de l'audit prochain des usines et canalisations, sous responsabilité de la SDE et de la SONES, les termes de référence de l'opération étant déjà élaborés.

Le Ministre de l'Intérieur a rendu compte au Conseil de l'état d'avancement des travaux de l'opération « FENDI », en indiquant que les objectifs assignés à la mission seront atteints, en dépit des difficultés rencontrées.

Le Ministre de l'Agriculture a fait le point sur le déroulement de la campagne agricole. A cet effet, il a noté l'arrivée à maturité complète des premiers semis de maïs et de mil, avec un

démarrage des récoltes de mil dans les régions de Diourbel, de Kaffrine et de Kaolack. Le Ministre a relevé le bon comportement d'ensemble des cultures, qui annonce des perspectives de production satisfaisantes.

Le Ministre a enfin fait le point sur la prochaine campagne de commercialisation des produits agricoles des différentes filières, en particulier l'arachide.

Le Ministre Délégué au Budget a informé le Conseil que la BAD va conclure avec notre pays, un accord de financement à la fin de ce mois d'octobre, d'un montant de 18,8 milliards FCFA, destiné à la création de 15 000 emplois, dont 9 000 pour les femmes et 6000 pour les jeunes. Le Ministre des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement a présenté au Conseil un plan de lutte contre la recrudescence des accidents de la route.

Le Plan national de sécurité routière élaboré à cette fin, prévoit une réduction de 35 % des décès et blessés graves, causés par les accidents de la route, d'ici 2020.

Les mesures préconisées, à cet effet, sont, entre autres :

- La mise en place d'un dispositif de contrôle des excès de vitesse ;
- L'orientation du contrôle routier sur la sécurité ;
- L'élaboration d'une réglementation des temps de conduite ;
- Le déploiement progressif des moyens de contrôle technique moderne sur l'ensemble du territoire national.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

« un projet de loi portant création d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) dénommé laboratoire national d'analyse et de contrôle ».

Au titre des mesures individuelles, le conseil a pris les mesures suivantes :

- Monsieur Mamadou Ndoye DIAGNE, Economiste-Conseiller en Organisation et Méthode, Commissaire à la Commission de Régulation du Secteur de l'Electricité, est nommé Président de la Commission de Régulation du Secteur de l'Electricité.
- Monsieur Babacar DIALLO, Juriste est nommé Directeur général de la Société nationale de Recouvrement (S.N.R.) ;
- Monsieur Mouhamadine Oumar BA, Inspecteur principal des Douanes, est nommé Directeur du Personnel et de la Logistique à la Direction générale des Douanes en remplacement de Monsieur Nicolas SARR appelé à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

